

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CNP Actions Europe Schroders

FIA soumis au droit français

Catégorie de part A (FR0010248310)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion

L'objectif du FCP est de rechercher une valorisation du capital par la constitution d'un portefeuille investi de 0 à 100% en titres émis par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union européenne, au Royaume-Uni, en Suisse, en Norvège et dans les pays candidats à l'Union Européenne. Il vise à réaliser sur un horizon de cinq ans glissants une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EUROPE Dividendes Nets réinvestis.

Caractéristiques essentielles du FCP

L'objectif est atteint au travers d'une gestion flexible et réactive d'actions européennes basée sur une recherche «bottom up» de sélection de valeurs. Le portefeuille est constitué au terme d'un processus comportant un filtrage quantitatif de l'univers, l'analyse de la stratégie et du secteur de la société et de ses ratios financiers.

Le FCP investi de 0 à 100% de son actif net dans des titres de sociétés ayant leur siège social dans l'Union européenne, au Royaume-Uni, en Suisse, en Norvège et dans les pays candidats à l'Union européenne. Le portefeuille ne se restreint pas aux valeurs de l'indice de référence et peut détenir jusqu'à 30% de son actif net en actions de sociétés n'appartenant pas à cet indice. L'exposition maximale aux petites et moyennes capitalisations, dont la capitalisation au moment de l'investissement est inférieure à 2 milliards d'euros, est limitée à 30% de l'actif net.

Le gérant peut utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés à terme réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, de manière discrétionnaire en couverture ou en exposition des risques actions et de change. L'exposition globale du FCP y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200% de l'actif net. Le FCP peut être exposé aux risques actions et au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net.

Le FCP peut détenir, des instruments du marché monétaire à faible sensibilité (titres de créance négociables et/ou par l'intermédiaire d'OPCVM ou de FIA monétaires) dans la limite maximale de 100% de l'actif net.

A titre indicatif, la fourchette d'exposition cible du FCP aux marchés actions se situe entre 50 et 100% de l'actif net du FCP. Cependant le FCP pourra investir dans la limite de 100 % de l'actif net, sur des instruments du marché monétaire à faible sensibilité afin de réduire l'exposition aux risques actions. Dans ce cadre, si l'objectif est bien en premier lieu d'être exposé aux actions, l'évolution des conditions de marché pourrait conduire le FCP à être exposé jusqu'à 100% en monétaire dans des circonstances exceptionnelles.

Le FCP peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA français ou d'OPCVM européens.

Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit. Les notations mentionnées ci-après ne sont pas utilisées de manière exclusive ou systématique, mais participent à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres. Le FCP peut investir, dans la limite maximale de 100 % de l'actif net, sur des instruments du marché monétaire à faible sensibilité, sur des titres de créance négociables disposant d'une notation de BB- (Standard and Poors / Fitch) ou Ba3 (Moody's) ou équivalent et/ou par l'intermédiaire d'OPCVM ou de FIA monétaires.

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts quotidiennement jusqu'à 11 heures (heure de Paris). Les demandes de rachats sont centralisées par BNP Paribas Securities Services sur la base de la valeur liquidative datée du jour J et calculée en J+1.

Affectation du résultat net : Capitalisation et/ou Distribution. Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

Autres informations

Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de contrepartie : Ce risque est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme dans le cas où une contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement), ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux instruments dérivés : Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu et entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé.

Risque de liquidité : Dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance du FCP et obliger la société de gestion à différer ou suspendre le rachat par le FCP de ses parts.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée Aucun

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants(*) 0.65%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Aucun

Les frais et commissions que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

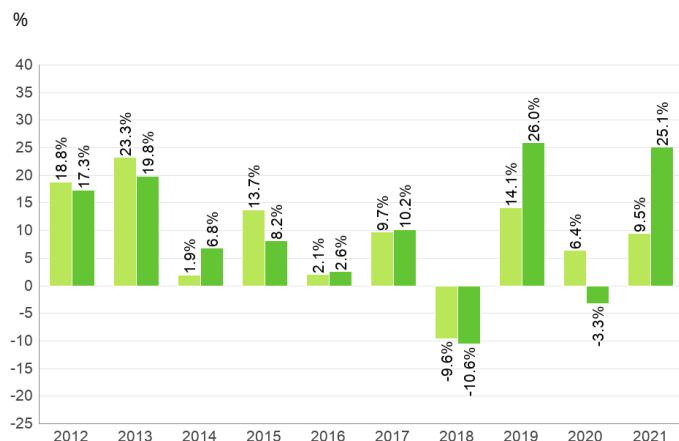
(*)Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais veuillez vous référer à la rubrique "Commissions et Frais" du prospectus de ce FCP, disponible sur simple demande auprès de Schroder Investment Management (Europe) S.A., succursale française à l'adresse suivante: 1 Rue Euler 75008 Paris.

Performances passées



La performance réalisée au cours de cette période s'est concrétisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. La stratégie d'investissement et le profil rendement/risque du fonds ont été modifiés le 22 août 2016. La société de gestion et l'objectif de gestion ont été modifiés le 14 juin 2021.

- Catégorie de part A - CNP Actions Europe Schroders (FR0010248310)
- MSCI EUROPE Dividendes Nets Réinvestis

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euro après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille.

Le fonds a été lancé le 14/12/2005.
La catégorie de part a été lancée le 14/12/2005.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP PARIBAS

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et tout éventuel rapport semestriel ultérieur rédigés en français disponible sur simple demande auprès de Schroder Investment Management (Europe) S.A., succursale française à l'adresse suivante: 1 Rue Euler 75008 Paris.

La valeur liquidative du FCP est disponible sur simple demande auprès de

Schroder Investment Management (Europe) S.A., succursale française à l'adresse suivante: 1 Rue Euler 75008.

Législation fiscale : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

Responsabilité : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.